

Commune de CLERES (Seine-Maritime)
Conseil Municipal

COMPTE RENDU du 9 février 2015 à 20h30

	Présents	Absents	Absents excusés	Pouvoirs
Mme Nathalie THIERRY	X			
M. Jean-Jacques DEHAIS	X			
M. Yves VAUTIER			X	Jean Jacques DEHAIS
Mme Françoise VAUTIER	X			
Mme Sophie CLAIR	X			
M. Gérard DUJARDIN	X			
Mme Dominique HAVET	X			
M. Pierre LOZOUET	X			
Mme Armelle DUBEC	X			
M. Éric LESOBRE	X			
Mme Sandrine BOINET- TOURMENTE	X			
M. Xavier LEVASSEUR	X			
Mme Valérie BASLEY			X	Françoise VAUTIER
M. Emmanuel MOREL			X	Nathalie THIERRY
Mme Chantal DUJARDIN	X			

Convocation du 2 février 2015

Secrétaire de séance : Mme Chantal DUJARDIN

Approbation du dernier compte-rendu du 5 janvier 2015 : à l'unanimité

1) Demande de subventions auprès de la Préfecture

Afin de pouvoir déposer un dossier de subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) auprès de la Préfecture de Seine Maritime, Madame Le Maire demande l'autorisation aux élus de solliciter les subventions nécessaires auprès de la Préfecture, à la réalisation des projets suivants :

- Construction de l'école élémentaire et d'une cantine,
- Amélioration énergétique de l'école maternelle,
- Voirie : aménagement pour la sécurité

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal donnent l'autorisation à Madame Le Maire de déposer auprès de la Préfecture de Seine Maritime, au titre de la DETR, des dossiers de demandes de subvention.

Madame Le Maire demande également aux élus de donner un ordre de priorité sur les demandes de subvention déposées.

L'ordre suivant a été retenu après délibération des membres du conseil :

- 1- Construction de l'école élémentaire et d'une cantine
- 2- Travaux de voirie pour l'amélioration de la sécurité

- 3- Amélioration énergétique de l'école maternelle
- 4- Réhabilitation du bâtiment voyageurs de la gare de Clères

2) Choix de l'architecte pour le projet du groupe scolaire

Madame Le Maire rappelle aux élus les échéances de l'Appel d'Offres du projet de groupe scolaire, 39 plis ont été reçus. Après ouverture des plis et analyse des dossiers, 2 candidats ont été sélectionnés. Ces deux candidats ont été entendus lors d'un entretien. Elle rappelle également que la décision revient à la Commission d'Appel d'Offres.

La commission a retenu la société EN ACT basée sur EU avec une antenne sur ROUEN.

Madame Le Maire demande aux élus de lui donner l'autorisation de signer les documents nécessaire avec l'architecte retenu.

Après délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité acceptent de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'Offres et retenir la société EN ACT comme Maitre d'œuvre et autoriser Madame Le Maire à signer les documents nécessaire avec l'architecte retenu.

3) Représentant de la commune au Conseil d'Administration du collège de Clères

Madame Le Mairie informe les élus qu'un représentant doit être nommé pour la commune de Clères au Conseil d'Administration du collège Jean Delacour. Elle précise également que ce titulaire n'aura pas de suppléant.

Madame Nathalie THIERRY propose sa candidature.

Après délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité acceptent de nommer Madame Nathalie THIERRY membre du Conseil d'Administration du collège Jean Delacour de Clères.

4) Informations :

- Réunion « schéma directeur » prospective jusqu'en 2020 : mardi 17 février de 20h00 à 23h00.
- Réunion de travail, budget 2015 : lundi 16 mars à 20h00.

Départ en retraite

Jean Louis DETOUTEVILLE sera à la retraite à partir du 1^{er} avril prochain. Madame THIERRY propose d'organiser un pot de départ le Jeudi 2 avril à 19h00 dans la salle des mariages.

Patrice BOULENGER, dans le cadre d'une carrière longue, avait demandé un départ à la retraite le 30 juin 2015. Il a formulé le souhait de ne plus partir en retraite cette année.

Courrier au Foyer Culture et Loisirs

Madame THIERRY donne lecture du courrier qui sera envoyé au Foyer Culture et Loisirs, afin qu'il se positionne sur l'avenir du bâtiment du Foyer Rural.

- **Eclairage public**

Dans le cadre d'économie d'énergie, il sera inscrit au prochain budget, le remplacement de 103 lampes fluo au mercure pour un montant de 31 000,00 € à la charge de la commune. Ces travaux seront financés en partie par le SDE76. Ce matériel étant obsolète, le remplacement n'est plus garanti.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité d'inscrire au programme 2015 du SDE76 le remplacement de 103 lampes fluo pour un montant de 31 000,00 €.

- **Sirène de la commune**

En mars, la sirène de la commune sera contrôlée par les services de la Préfecture.

- **Fête de la musique**

La Fête de la musique se déroulera le dimanche 21 juin sur la commune en après-midi. Des participants ont déjà été contactés.

- **Remise du Label Territoires**

La remise du Label Territoires, Villes et Villages Internet a eu lieu ce 3 février à Mérignac. Un @ a été remis à la commune de Clères.

Séance levée à 21h45